

**CNRD : « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ». L'exemple du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**

**Le souvenir de la répression de la Résistance est bien présent dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris. On peut l'étudier à partir de quatre exemples : Robert Pelletier, Christian Pineau, Georges Morin et le procès de la Maison de la chimie. Chaque ensemble documentaire est suivi d'un questionnaire. A la fin du fichier, on trouvera une « fiche-synthèse ».**

### **Robert Pelletier (1889-1941)**

**Biographie :** Né en 1889 dans une famille bourgeoise et catholique, Robert Pelletier après de brillantes études alterne expérience politique (il est proche notamment d'Albert Thomas puis de Joseph Caillaux) et carrière journalistique. Volontaire pendant la Première Guerre mondiale, il est spécialiste des questions militaires et travaille pour les services de renseignements de l'état major français. Arrêté en novembre 1940 à Paris, incarcéré à la prison du Cherche midi puis à Fresnes, il est fusillé le 9 août 1940. Son fils Etienne est déporté au Struthof puis en Allemagne où il est assassiné le 24 novembre 1944.

*D'après la notice biographique de Robert Pelletier de La vie à en mourir publié en 2006. La dernière lettre de Robert Pelletier à son fils figure dans ce recueil de lettres de résistants fusillés.*



© Fondation de la Résistance

### **Conseil Municipal de Paris Délibérations - 25 et 26 juin 2007.**

**Délibération affichée à l'Hôtel-de-Ville et transmise au représentant de l'Etat le 2 juillet 2007. Reçue par le représentant de l'Etat le 2 juillet 2007.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 12 juin 2007 par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Robert et Etienne Pelletier, 93 rue du Bac (7e) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du 19 juin 2007,

Sur le rapport présenté par Mme Odette CHRISTIENNE, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article premier.- Est approuvé la proposition de M. le Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage Robert et Etienne Pelletier, 93 rue du Bac (7e).

Art. 2.- Le texte de la plaque est le suivant :

Ici ont vécu, de 1912 à 1940, Robert Pelletier, journaliste, commandant au 2e Bureau de l'Etat Major des Armées, arrêté par les Allemands le 11 novembre 1940, fusillé le 9 août 1941 et son fils, le sous-lieutenant Etienne Pelletier du réseau Alliance, mort en déportation le 24 novembre 1944.

Art. 3.- La dépense correspondante, estimée à 2.499 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2007, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, n° individualisation 07 00409 DAC.

**Source : Ville de Paris.**

**Bibliographie :**

**DVD MER :** La Résistance familiale et quotidienne. Colloque du 21 février 2008 organisé par le Mémorial Maréchal Leclerc de Hauteclocque/Musée Jean Moulin de Paris l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance, le musée de l'Ordre de la Libération, le musée de la Résistance Nationale de Champigny. « Robert Pelletier parle de sa famille résistante ».

**Robert Pelletier**

**1/ La plaque commémorative (93, rue du Bac): Relever les informations à retenir.**

**2/ Qui est Robert Pelletier:** milieu social, engagement dans la Résistance ...

**3/ Par qui est-il arrêté ?**

**4/ Quel est son parcours dans le système répressif ?**

**5/ De quoi témoigne sa dernière lettre à son fils ?**

**6/ Comment lui rend-on hommage ? Pourquoi le lieu est il retenu ?**

**Christian Pineau (1904-1995):**

**Biographie :** Né le 14 octobre 1904 à Chaumont, Christian Pineau après de brillantes études, rompt avec son milieu social d'origine et devient militant syndical au sein de la fédération des banques de la CGT. A l'automne 1940, il rédige le « manifeste du syndicalisme français » et crée à son domicile le « comité d'études économiques et syndicales avec des responsables de la CGT et de la CFTC. Il est le principal rédacteur du journal clandestin Libération. Après avoir rencontré le général de Gaulle à Londres en 1942, il joue un rôle important dans le ralliement des socialistes et syndicalistes à la France libre, et anime des réseaux de renseignements. En mai 1943, il est arrêté et déporté à Buchenwald jusqu'à sa libération en avril 1945.

*D'après la notice du dictionnaire historique de la Résistance rédigée par Alya Aglan.*

**52, rue de Verneuil (Paris 7<sup>e</sup> arrondissement)**



© Fondation de la Résistance

### **Bibliographie :**

AGLAN Alya, *La Résistance sacrifiée Le mouvement Libération-Nord*, Flammarion, 1999, 455 p.

AGLAN Alya et LEFEBVRE Denis, *Christian Pineau, de Buchenwald aux traités de Rome*. Editions Bruno Leprince, 2004, 207 p.

### **Christian Pineau et Libération-Nord.**

**1/ La plaque commémorative (52 rue de Verneuil):** Relever les informations à retenir.

**2/ Qui est Christian Pineau ? (notice biographique) :** milieu social, engagement politique et syndical, engagement et activités dans la Résistance ...

**3/ Par qui est-il arrêté (notice biographique)?**

**4/ Quel est son parcours dans le système répressif ?**

**5/ Comment lui rend-on hommage ? Pourquoi ce lieu est-il retenu ?**

## **Georges Morin :**

### **Biographie :**

Vétéran de la Première guerre mondiale, Georges Morin est membre du réseau Action Vengeance à partir de novembre 1941. Avec son épouse et sa fille, il organise une filière d'évasion d'aviateurs britanniques, en les hébergeant dans son pavillon situé dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides. Dénoncé, il est arrêté le 5 juillet 1944, déporté à Buchenwald puis à Dora Ellrich où il décède le 26 décembre 1944.

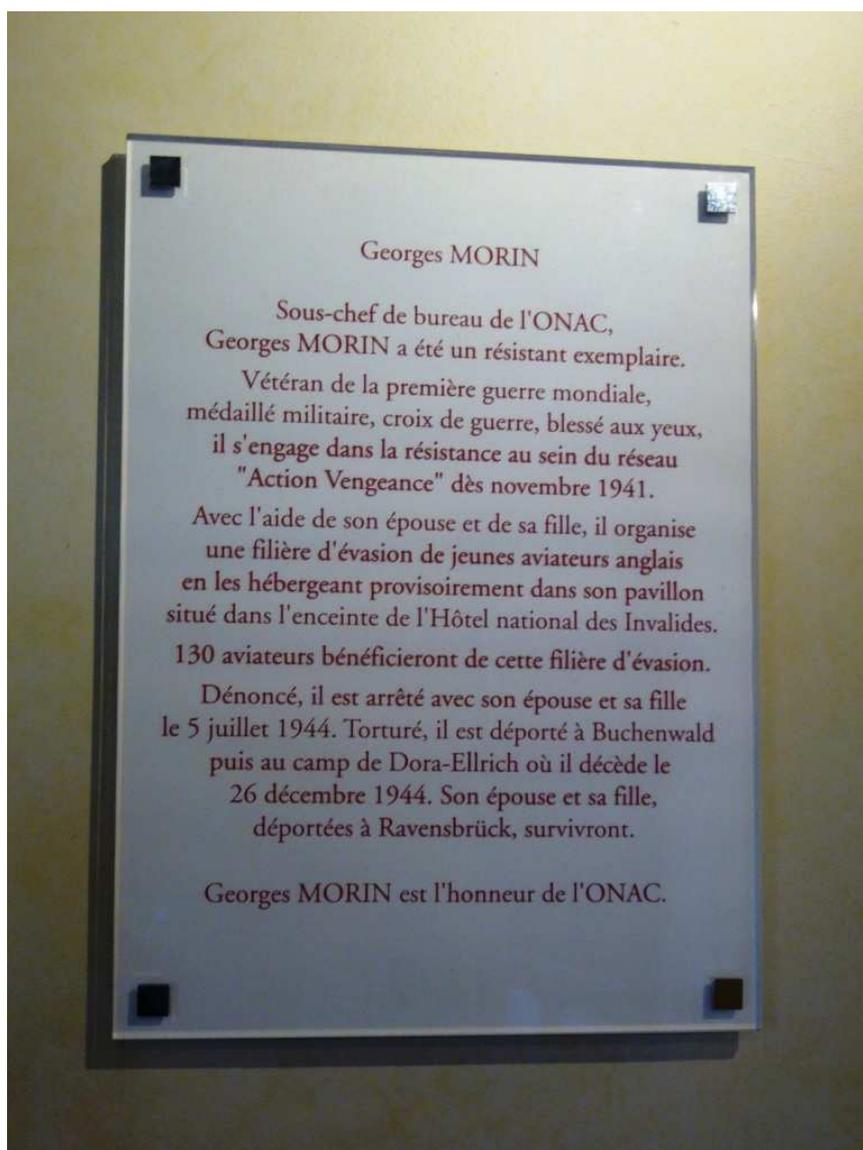
*D'après la Lettre d'information de l'ONAC n°7 juillet 2001.*

**Plaque à l'Hôtel national des Invalides apposée après 1945.**



© Fondation de la Résistance

Plaque à l'Hôtel national des Invalides apposée en 2001.



© Fondation de la Résistance

**Déclaration de M. Lionel Jospin, Premier ministre, en hommage à Georges Morin, ancien combattant de la Résistance, sur le rôle de l'Office national des anciens combattants (ONAC), sur le soutien du gouvernement aux fondations de la Résistance et pour la mémoire de la déportation, ainsi que sur l'accès aux archives de la guerre d'Algérie, Paris le 26 avril 2001.**

**Inauguration de la plaque en hommage à Georges Morin, Hôtel des Invalides, à Paris le 26 avril 2001**

« Messieurs les ministres,  
Madame et Messieurs les parlementaires,  
monsieur le vice-président,  
Mon général,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Réunis à l'Hôtel des Invalides, où se reflètent tant de pages de l'histoire de la France, chacun de nous ressent une émotion particulière à l'inauguration de la plaque en hommage à Georges MORIN, désormais apposée sur un des murs des locaux rénovés de l'Office National des Anciens Combattants. Monsieur le vice-président, j'ai compris, en vous écoutant, la force de votre attachement à cette institution qui joue un rôle si important pour le monde combattant. L'ONAC veille en effet à ce que les droits des générations successives qui ont connu le feu soient garantis. A travers vous, la Nation exprime ses devoirs envers tous ceux qui se sont sacrifiés en son nom. Depuis presque quatre ans, le Gouvernement a veillé à ce que cette reconnaissance soit confortée, par la solidarité comme par le travail de mémoire.

En ce 26 avril -trois jours avant la Journée de la Déportation-, je tiens à honorer le souvenir de toutes les victimes des persécutions nazies et à rendre hommage aux combattants de notre pays qui ont eu le courage de résister à l'occupant et de dire " non " à l'inacceptable.

Georges MORIN fut un de ceux-là. D'emblée, il lui est apparu nécessaire d'effacer la honte de la défaite. Il s'est engagé dans la Résistance et s'est battu pour la libération de la Nation, pour le rétablissement de la République et de la démocratie face au régime de Vichy, pour la défense de la dignité humaine face à la barbarie nazie.

Fonctionnaire de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Georges MORIN travaillait ici. Il y vivait également, avec sa famille, dans un pavillon aujourd'hui disparu. Vétéran et victime de la Première Guerre mondiale -il fut blessé aux yeux-, il est distingué pour son courage par une médaille militaire et par la Croix de guerre. Au lendemain de " l'étrange défaite ", il refuse la honte de la capitulation et s'engage, dès novembre 1941, dans le réseau " Action Vengeance de la France Combattante ". Agent de renseignements, il réceptionne des postes de radio clandestins, distribue la presse résistante, assure la cache et le transport d'armes. Il place cet Hôtel des Invalides au centre d'une filière d'évasion de jeunes aviateurs anglais, américains et canadiens. Plus de cent trente aviateurs sauvés par les Résistants, après que leur appareil eut été abattu dans le ciel de France, ont ainsi été hébergés ici même, entre 1942 et 1944, avant d'être rapatriés vers l'Angleterre, par l'Espagne ou la Bretagne, munis de faux papiers.

Pour Georges MORIN, pour son épouse -affectueusement surnommée " Mammy Rabbit " par les aviateurs qu'elle cachait- et pour vous-même, Madame, qui êtes sa fille, chaque jour rapprochait notre pays de la Libération. Pourtant cette libération tant attendue, Georges MORIN ne la verra pas. Le 5 juillet 1944, moins de deux mois avant l'insurrection du Comité Parisien de Libération et l'entrée de la 2ème Division blindée dans Paris, vous êtes tous les trois arrêtés par la Gestapo. Torturé, Georges MORIN est déporté à Buchenwald puis à Dora-Ellrich où il meurt le 26 décembre 1944. Denise MORIN, votre mère, et vous-même êtes déportées à Ravensbrück d'où vous êtes, toutes deux, revenues.

A vous, Madame, permettez-moi d'exprimer, en mon nom propre mais aussi en celui de tous les Français, mon profond respect pour votre père et pour toute votre famille.

A travers cet hommage rendu à ce grand résistant que fut Georges MORIN, le Gouvernement célèbre le courage de tous ceux qui ont combattu pour la France et marque la reconnaissance

de la patrie envers eux.

Cette reconnaissance trouve son expression dans la solidarité de la Nation à l'égard du monde combattant.

[...]

Nous exprimons aussi cette reconnaissance en veillant au devoir de mémoire.

Cette année, notre pays célèbre, en particulier, le souvenir de celles et ceux qui ont contribué, sur notre sol, il y a soixante ans, à l'éveil de la Résistance. Ceux qui, par patriotisme, ont voulu obtenir la libération nationale, mais aussi ceux qui, par conviction, ont lutté contre l'oppression nazie : les intellectuels du mouvement " Musée de l'Homme ", frappés impitoyablement par la répression ; les élèves du lycée Buffon, fusillés à l'aube de leur vie ; les éditeurs, journalistes et imprimeurs, qui surent déjouer la censure et faire vivre une conscience libre et combattante ; les syndicalistes, engagés dans la grande grève des mines du Nord-Pas-de-Calais ; les femmes et les hommes qui reconstituèrent, autour de Daniel MAYER, un parti clandestin ; les soldats de la colonne LECLERC, unis par le serment de Koufra ; tous ceux qui, dans l'ombre, ont fait preuve d'un grand courage, au risque d'être conduit au mur des fusillés ou vers les camps de la mort. Nous devons faire vivre le souvenir de la France Libre autour du Général de GAULLE et des mouvements de résistance de toutes celles et de tous ceux qui, comme Georges MORIN, ont sauvé l'honneur de la France. Ce travail de mémoire exige détermination et lucidité. Nous ne devons pas craindre de nous confronter à notre passé, avec ses ombres et ses lumières. Il nous faut lutter contre l'oubli et contre la déformation des faits. Nous devons savoir regarder notre Histoire en face.

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement veille à ce que les intérêts matériels et moraux du monde combattant continuent à être garantis. Il veille aussi à ce que le message que vous nous adressez à tous soit entendu : un message de fraternité -fraternité qui joua un si grand rôle dans le combat du " peuple de la nuit " auquel j'ai souhaité aujourd'hui rendre hommage-, un message de respect mutuel, un message de paix. Dans un monde où de violents conflits persistent à déchirer les peuples, cette voix des anciens combattants, votre voix à tous à laquelle se mêle l'écho des voix de tant de générations, doit continuer à résonner. »

© Source : <http://www.premier-ministre.gouv.fr>, le 27 avril 2001

### **Bibliographie :**

DVD MER Résistance familiale et quotidienne Colloque du 21 février 2008 Organisé par le Mémorial Maréchal Leclerc de Hauteclocque/Musée Jean Moulin de Paris L'Association Mémoire et Espoirs de la Résistance Le Musée de l'Ordre de la Libération Le Musée de la Résistance Nationale de Champigny .Christine Levisse-Touzé, historienne, évoque l'engagement de Georges Morin.

## **Georges Morin**

**1/ Les deux plaques commémoratives (Invalides): Relever les informations à retenir.**

**2/ Qui est Georges Morin :** milieu social, engagement et activités dans la Résistance ...

**3/ Par qui est-il arrêté ?**

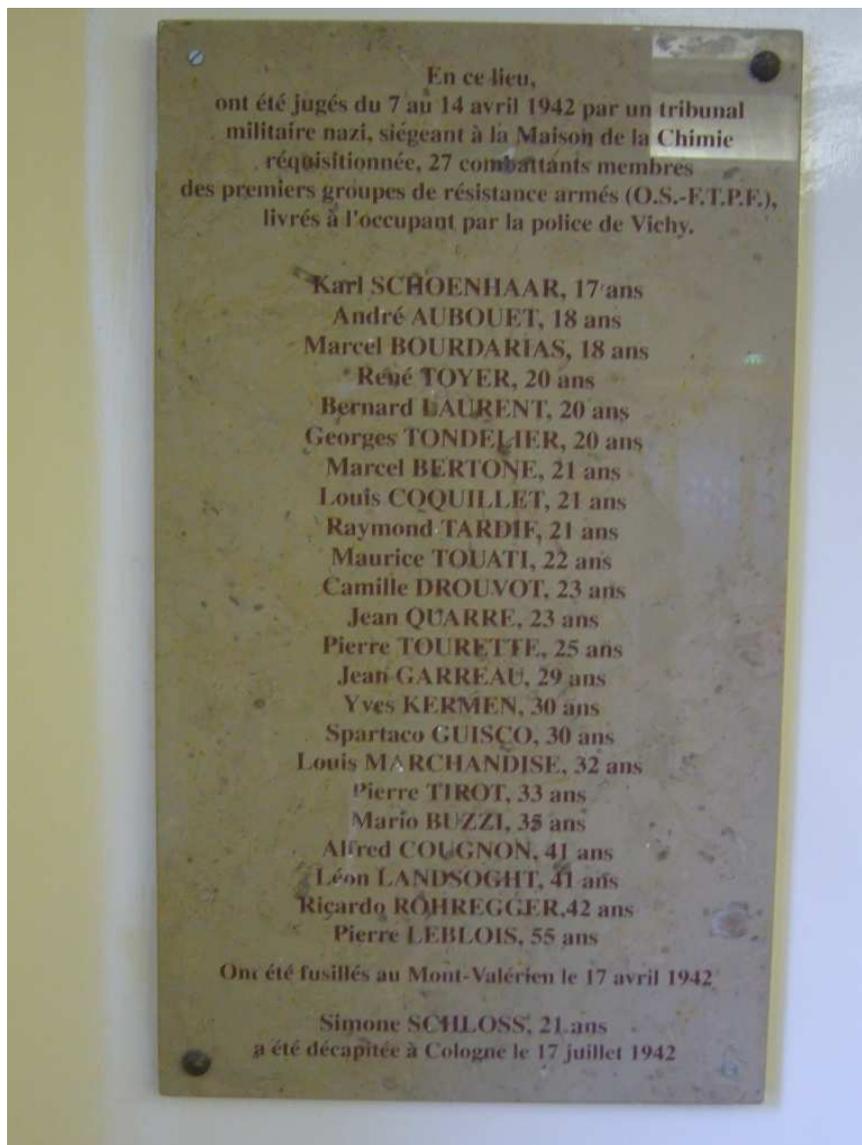
4/ Quel est son parcours dans le système répressif ?

5/ Comment lui rend-on hommage ? Pourquoi le lieu est-il retenu ?

### **Le procès de la Maison de la Chimie :**

Le procès de la Maison de la Chimie, du nom du lieu où il se tint, est un des « procès-spectacles » (Gaël Eismann) du printemps 1942, réunis pour juger les auteurs des attentats contre l'armée allemande par les Bataillons de la jeunesse et l'Organisation Spéciale à partir d'août 1941.

### **Plaque apposée à la maison de la Chimie en 2001.**



### **Extrait d'un site internet consacré à la Résistance des FTP :**

« Une cérémonie officielle, au cours de laquelle fut dévoilée une plaque commémorative en l'honneur de ces combattants des premiers groupes de résistance armée, a eu lieu samedi 5 mai 2001 à 11h30 à la Maison de la Chimie, dans la salle où s'était tenu le procès, en présence de nombreuses personnalités, ainsi que d'André Tollet, président du Comité du Souvenir et ancien président du Comité Parisien de Libération, et de Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. »



Photogramme de Jean Quarré, extrait du film de propagande tourné par les Allemands à l'occasion du procès de la Maison de la Chimie à Paris du 7 au 14 avril 1942.

### **Le procès de la « Maison de la Chimie ».**

**1/ La plaque commémorative (Maison de la chimie : 28, rue saint Dominique): Relever les informations à retenir.**

**2/ Qui est Karl/Carlo Schoenhaar? (notice biographique dans l'ouvrage d'André Kirschen) : milieu social, engagement politique et syndical, engagement dans la Résistance...**

...

**3/ Par qui est-il arrêté?**

**4/ Quel est son parcours dans le système répressif ?**

**5/ Quelle est l'attitude de certains résistants lors de leur procès (photogramme, dernière lettre...) ?**

**5/ Comment lui rend-on hommage ? Pourquoi le lieu est-il retenu ?**

**Bibliographie :**

ROSSEL-KIRSCHEN André, *Le procès de la Maison de la Chimie (7 au 14 avril 1942) Contribution à l'Histoire des débuts de la Résistance armée en France*, L'Harmattan, 2002, 196 p.

N.B. : André Rossel-Kirschchen est le seul survivant du procès, il fut épargné en raison de son âge (Le code militaire allemand ne permettait pas l'exécution de mineur âgé de moins de 16 ans) Il fut incarcéré dans une prison allemande jusqu'en 1945. Voir sa biographie sur le site de MER : <http://www.memoresist.org/> à la rubrique « ne les oublions pas ».

**Fiche synthèse sur « la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».**

**1/ Diversité des résistants :** origines sociales et familiales ; activités de résistance ; organisation de résistance.

**2/ Les organes de la répression coté allemand et français**

**3/ Parcours dans le système répressif :** arrestation, emprisonnement, procès, déportation ou exécution.

**4/ L'opinion publique et la répression des résistants :** Le rôle de la propagande nazie et vichyste ; La presse résistante.

**5/ Les mémoires de la répression des résistants :** Comment rendre hommage aux résistants ? Qui organise et est présent pour ces hommages ?